L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX: Rue de Chartres, No. 73. — NOUVELLE-ORLEANS, MARDI MATIN, 11 SEPTEMBRE 1866. — Entre les rues Bienville et Conti.

G. F. WEISSE & Cie,
PROPRIÉTAIRES-ÉDITEURS

NOUVELLE-ORLEANS:
MARDI, 11 SEPTEMBRE 1866.

VENTE A L'ENCAN DE CE JOUR.

Pour les détails et l'heure, voir aux annonces.

Par le Shérif—à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, quatre terrains situés au faubourg Washington, dans le Troisième District, rue Piété, dans l'îlet borné par cette rue et celles Amour, Louisa et Bons-Enfants. De plus, deux terrains situés au bourg Duverger, sur la rive orientale du fleuve, vis à vis de la ville. — Aussi, un terrain situé au faubourg Tremé, Deuxième District, avec une maison de résidence, au coin des rues Dumaine et Tremé.

Par A. Lange, constable—à 11 heures, devant la maison de cour, au coin de la rue Douane et du Passage de la Bourse, deux jugements rendus par la Quatrième Cour, pour la somme d'environ $1380.

Par Montgomery & Bros—à leur salle d'encan, un assortiment général de meubles.—Et aux écuries de P. Liter, rue Gravier, chevaux, mulets, vaches laitières, buggies, wagons, etc.

Par S. Delmault—rue St-Philippe, entre Royale et Bourbon, à 10 heures, les effets mobiliers d'une succession.

Par John G. Blohm—au No 33 de la rue Bienville, marchandises sèches, habillements, chapeaux, parapluies et "notions".

Par A. P. Boisseau—au No. 52 de la rue Gravier, divers.

Par Montgomery & Bros—au coin des rues Lafayette et Nlle-Levée (salle) au No 37 de la rue du Camp, instruments de voyer.

Par D. E. Morphy—au No 49 de la rue des Magasins, meubles; sur la Levée, au pied de la rue Poydras, farine.

Propriétés améliorées et vagues, de valeur, à l'encan par le Shérif.

Nous appelons l'attention particulière sur les ventes à l'encan qui auront lieu aujourd'hui, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, par le ministère du Shérif. Ces ventes comprennent:

1o. Une belle maison de résidence située à l'angle des rues Dumaine et Tremé, 2e District.

2o. Une bonne maison de résidence située rue Piété, entre Amour et Bons-Enfants, Troisième District.

3o. Et deux terrains situés au Bourg Duverger, sur la rive droite du fleuve Mississippi.

Voir aux annonces.

Nouvelles d'Europe.

(Malle du 24 août.)

La nouvelle de la signature de la paix entre la Prusse et la Bavière est officiellement donnée.

La *Gazette de Bavière* apprend que le chiffre de l'indemnité de guerre a été élevé, comme compensation des réductions consenties par la Prusse dans les nouvelles délimitations territoriales.

De Prague, on mande que la signature du traité est imminente.

Enfin, on annonce de Vienne que c'est définitivement dans cette capitale que la paix sera signée avec l'Italie.

Le gouvernement autrichien a pris toutes ses dispositions pour l'abandon immédiat de la Vénétie.

Le *Fremdenblatt* dit que les Vénitiens qui servent dans l'armée autrichienne, et qui, à partir du jour de la prochaine conclusion de la paix, ne seront plus sujets autrichiens, seront libres de retourner dans leurs foyers ou de continuer de servir. Dans ce dernier cas, ils devront formellement renoncer à leur nationalité et devenir Autrichiens.

L'*Italie*, de Florence, dit la *Patrie*, se plaint de ce que nous ayons fait remarquer le changement, très heureux d'ailleurs, qui s'est manifesté chez elle dans l'espace de vingt-quatre heures. Belliqueuse comme personne, elle a été bientôt pacifique, comme nous voudrions que tout le monde le fût autour d'elle. Elle nous répond à cela:

« Nous avons voulu la guerre tant qu'il a été possible de la faire avec des chances raisonnables de succès. Nous aurions voulu que, puisque l'Italie avait pris les armes, elle put résoudre pour toujours toutes les questions qui intéressent son existence nationale, afin de pouvoir se livrer aux travaux de la paix sans arrière pensée et sans regret.

Mais, le jour où il a été démontré que la Prusse voulait décidément faire la paix, et ne se tenait pas pour engagée envers nous après la cession de la Vénétie, et que la France n'avait pas la moindre disposition à nous donner son appui, nous avons dit qu'il fallait faire la paix, et la faire la plus vite possible. »

Voilà qui est très sincère, et nous en félicitons l'*Italie*. Il est très vrai que l'Italie doit tout à la Prusse et à la France, et que sans elles elle n'eut pu rien faire. C'est tout ce que nous demandions à entendre de la part des Italiens, non de la majorité, laquelle est reconnaissante et loyale, mais de ceux qui, après le succès, ou blient trop vite à qui ils le doivent.

On pense à Florence que Mazzini va être réélu à Messine. La *Nazione* dit à ce propos:

Mazzini voudra-t-il en profiter? Nous en doutons. Mais c'est son affaire et non la nôtre. Il est fou qu'il sache bien que s'il veut continuer d'être martyr et exilé, ce sera par caprice, et s'il en est ainsi, nous dirons: Tant pis pour lui!

On mande de Mayence au *Journal de Francfort* que l'état de siége est encore maintenu, principalement, paraît-il, en vue de la sûreté intérieure de la forteresse. Il est, du reste, exercé avec tant de douceur, que l'on ne s'en aperçoit guère dans la ville.

D'après le *Debat*, de Vienne, la lieutenance de Bohême doit être chargée par le ministère d'Etat de la direction d'une enquête contre les fonctionnaires de ce pays qui pendant la guerre ont abandonné leur poste sans en avoir obtenu l'autorisation.

Le nombre des autorités qui ont ainsi déconnu leurs devoirs est assez considérable.

Voici en quels termes la *Gazette de l'Allemagne septentrionale* de Hanovre annonce la nouvelle de l'annexion du royaume de Hanovre:

L'incorporation du royaume à la Prusse est désormais un fait accompli. Cette nouvelle, la plus importante de toutes, est naturellement accueillie par la population avec les sentiments les plus sérieux et les plus graves. Sous le pied d'airain de l'histoire tombe un Etat dont l'existence a été pour nous tous une douce habitude, et pour des milliers d'entre nous un objet des souvenirs les plus chers, et une dynastie succombe qui compte parmi les plus anciennes et les plus glorieuses de l'Europe. Que de ces ruines surgisse une vie nouvelle et féconde en bienfaits: le règne de la paix dans un Etat puissant, l'Allemagne grande et unie!

Le langage de la feuille hanovrienne est fait pour déconcerter un peu les feuilles françaises qui s'apitoient sur le sort des Hanovriens. Mais ce qui déroute encore plus ces journaux, c'est l'attitude des organes de la presse anglaise.

On a lu hier le *Post*, le *Times* n'est guère plus ému:

Le roi de Hanovre et les autres souverains ses frères par le rang, avaient prévu le sort qui les attendait. Placés entre l'alternative de la soumission à la Prusse et de l'obéissance à l'Autriche, ils optèrent pour celle-ci dans l'espérance que les complications de ses intérêts non allemands affaibliraient naturellement, et en toutes circonstances, l'ascendant auquel elle pourrait aspirer sur l'Allemagne. Malheureusement pour ces souverains, l'Autriche est tombée, et avec elle les Etats de second ordre.

Toutefois le roi Georges et ses descendants ont une consolation qui manque à beaucoup de leurs royaux compagnons d'infortune dans d'autres Etats allemands; leurs droits, comme princes du sang et membres de la pairie anglaise, leur assurent dans notre pays un rang qui n'a pas grand'chose à envier à l'éclat d'une royauté continentale.

Grâce à ces hauts priviléges héréditaires et aux richesses qu'ils sauveront, on l'espère, de leur naufrage particulier, les Guelfes de Hanovre trouveront dans les îles britanniques un sort bien différent de celui de nombre d'autres « monarques retirés des affaires », lesquels, malgré tout, finissent par se réconcilier avec leur nouvelle position.

Tout est donc bien qui finit bien! Il n'est plus roi en Hanovre, mais il est pair en Angleterre. Pour le *Times*, les princes germaniques ont joué à qui perd gagne!

E sempre bene.

On écrit de Francfort à la *Presse*, de Vienne:

« Voici un fait qui prouve la résolution du ministre américain, M. Murphy:

« Le général de Manteuffel prévint qu'il ne pouvait empêcher que lui et ses compagnons n'eussent à loger des Prussiens.

« M. Murphy, se couvrant alors, répondit:

« — Monsieur le général, permettez-moi de vous faire observer que notre flotte est dans la Baltique.

« Et il se retira.

« Les Américains n'ont jamais eu aucun militaire à loger. »

Il paraîtrait, d'après une correspondance de Vienne, que l'amiral Tegethoff obligé par l'attaque de deux navires cuirassés italiens, de laisser périr, sans pouvoir lui porter secours, la majeure partie de l'équipage du *Re d'Italia*, aurait été tellement affecté de ce spectacle, qu'il aurait écrit à l'empereur François-Joseph, demandant qu'à l'avenir il soit permis à des steamers portant pavillon blanc, de courir sans être inquiétés au milieu des combattants, pour recueillir autant que possible les victimes de ces sortes d'accidents.

Le *Times* laisse entrevoir la possibilité que le roi de Hanovre aille se fixer en Angleterre, reprenant le titre anglais de duc de Cumberland. Outre le roi de Hanovre, il paraîtrait que d'autres souverains allemands dépossédés doivent aussi aller en Angleterre.

Une correspondance de Londres adressée à l'*Agence Havas*, signale un fait assez intéressant à propos d'une rixe qui a eu lieu la semaine dernière entre des ouvriers anglais des chemins de fer et des ouvriers amenés de Belgique.

Les ouvriers anglais n'aiment pas que des ouvriers étrangers, surtout allemands, soient appelés à partager leurs travaux, supposant que cette concurrence fait baisser les salaires. Quand les Belges sont arrivés, on a cru d'abord qu'ils étaient des Allemands, le mécontentement était très vif. Bientôt on a dit aux ouvriers anglais que les nouveaux venus étaient des Français, et toute la mauvaise volonté a disparu.

On reçoit de l'île de Crète des nouvelles graves. [illegible]

« Nous aimons encore à espérer, dit à ce sujet le *Moniteur du soir*, que la modération du gouvernement turc aussi bien que la sagesse des populations de la Crète faciliteront l'aplanissement de ces difficultés. »

On évalue, en Prusse, les pertes souffertes par l'armée prussienne dans la dernière campagne à:

40 0/0, infanterie;
20 0/0, cavalerie et artillerie;
12 0/0, train militaire.

Les maladies, et particulièrement le choléra, entrent pour un chiffre très-élevé dans cette statistique.

Le Président Johnson.

Le Président s'est élevé tout à fait à la hauteur de cette époque. Il ne dédaigne pas de faire la tribun et de discuter de pair à pair avec le premier venu. On ne dira pas, au moins, qu'il pêche envers la démocratie, car jamais homme si haut placé ne s'était mêlé si débonnairement au peuple. On interrompt M. Johnson, et il répond aux interruptions sans en être irrité. Cela prouve à la fois chez lui la connaissance approfondie des sujets qu'il traite et des idées parfaitement arrêtées sur tous les événements de la politique contemporaine. Chacun aura lu avec plaisir, par exemple, la réponse faite à un individu de St Louis qui, lui aussi, comme le radical de Cleveland, a voulu crosser dans un meeting le nom de la "Nlle-Orléans."

Cette réponse de M. Johnson prouve qu'il possède "in extenso" l'émeute du 30 juillet; qu'il l'a étudiée mûrement dans les correspondances, les rapports et les enquêtes, et qu'au sein du chaos il a su découvrir la vérité.

« C'est le Congrès, a t il dit, qui avait conçu ce plan de Convention, pour mettre un autre gouvernement à la place de celui qui existe en Louisiane, afin d'assurer du État à la politique des Radicaux. »

M. Johnson n'a pas hésité à déclarer que la Convention louisianaise s'était réunie en violation de la loi qu'elle avait fait précéder sa réunion par des discours incendiaires, et que si du sang avait été versé, la Convention et le Congrès devaient en être responsables.

Nous devons savoir gré au Président de cette franchise et de cette fermeté qui le portent à défendre lui même la cause qu'il soutient dans ses principes. Les hommes de courage sont rares en politique, et lorsqu'on en trouve un qui ose en même temps confesser et professer son opinion, il faut lui sourire et l'admirer. Le président Johnson donne ici un exemple qui devraient s'empresser de suivre tous les caméléons de l'époque. Qu'ils pensent à l'aise un instant, qu'ils expriment librement leurs opinions et leurs principes, et les Radicaux du Congrès et de la presse auront bien vite cessé de troubler la république.

CHOLÉRA.—Nous voyons avec peine que les mesures prises par le Bureau de Santé n'ont produit aucune amélioration dans l'état sanitaire de notre ville. Cet état a empiré beaucoup depuis 48 heures, si nous en jugeons par le nombre des décès constaté, et il serait difficile de ne pas se rendre à cet argument qui nous paraît sans réplique. Aussi, nous commençons à croire que les précautions qui tiennent simplement à la propreté des lieux publics, ne sont d'aucun avantage contre les épidémies, et nous reprenons la thèse de ce fameux médecin de Londres, dont nous avons oublié le nom, mais qui a prouvé par des statistiques irrécusables que les épidémies ne sont causées ni par les mauvaises odeurs ni par l'insalubrité qu'on croit être produite par la malpropreté des rues ou par les amas d'ordures dans les grandes villes.

Il y a en France une grande ville qui a toujours échappé au choléra, c'est Lyon, et cette ville, par la hauteur extraordinaire de ses maisons, l'étroitesse de ses rues, l'agglomération serrée de ses habitants, semble néanmoins toujours prédestinée à être la proie des épidémies. Eh bien, nous le répétons, il n'y a jamais eu un seul cas de choléra à Lyon. Nous croyons donc que le moyen, l'unique moyen de résister au fléau et de le braver, c'est de manger des aliments sains, de suivre une bonne hygiène, d'éviter tout excès, et de se soumettre à un prompt traitement en cas de maladie. Nous étayons notre thèse d'une observation que tout le monde a pu faire: la recrudescence du choléra a eu lieu seulement après deux ou trois fortes pluies qui avaient admirablement lavé et nettoyé les rues et tous les carrefours de la ville. Le fléau a redoublé d'intensité juste au moment où nous pensions qu'il allait nous quitter.

ENTERREMENTS.—Le Bureau de Santé est occupé de beaucoup de choses qui ne devraient avoir aucune influence sur la santé publique, en temps de choléra, et il n'a pas eu l'idée de s'informer si les enterrements se faisaient de manière à ne pas ajouter une épidémie d'infection à celle qui décime déjà notre population.

Nous avons reçu avis qu'au cimetière Locust, dans le quatrième district, les cercueils étaient déposés dans des fosses si peu profondes qu'ils s'y trouvaient seulement à fleur de terre, exposés à être mis à nu par la pluie, ce qui est déjà arrivé. On nous assure que les dernières ondées ont lavé la mince couche de boue qui recouvrait ces cercueils et qu'un grand nombre a trouvé maintenant à découvert, exhalant une odeur trop réellement cadavéreuse. Nous n'avons pas besoin de faire ressortir le danger d'une pareille putréfaction pour la santé publique; il suffit de le signaler à l'autorité municipale pour qu'elle s'empresse d'y porter remède.

RIZ NOUVEAU.—Nous avons reçu un échantillon de riz venu des moulins de W. E. Thompson. Ce riz est de la récolte de cette année, est magnifiquement paré et d'une blancheur extrême. Heureux l'habitant qui en aurait deux ou trois mille boisseaux. M. James M. Urquhart, Front Levee, No 33, est le seul agent de vente pour ce beau riz.

EPAULES, GRAISSE, PORC, &c.—On verra dans une annonce de ce jour que la maison Edwd. Thompson & Co, rue Tchoupitoulas, No 14, a à vendre divers articles de l'Ouest de première qualité ainsi que de la farine de maïs, véritablement supérieure.

CHRONIQUE LOCALE.

TEMPÉRATURE, 10 septembre 1866.
(Thermomètre de C. Duhamel, coin Bienville et Chartres.)

	FAHRENHEIT
6 heures du matin	80 degrés.
Midi	90 "
3 heures du soir	93 "
6 heures du soir	88 "

Il y a eu 57 enterrements, dont 29 causés par le choléra, dans les dernières 24 heures. Victimes: 7 blancs, 15 noirs, 4 mulâtres, 3 non déclarés. Il y a donc eu une augmentation de 10 dans le nombre des décès causés par le choléra.

ENQUÊTES.—Le coroner a fait hier six enquêtes, dont trois occasionnées par le choléra.

UN SOLDAT PERTURBATEUR.—John Smith, de la Cie A, du 1er régiment d'infanterie des Etats Unis, a été amené hier, au corps-de-garde, pour ivresse et bris de paix. Il est accusé aussi d'avoir menacé de faire feu. Le fusil qu'il avait à la main s'est déchargé au moment de son arrestation et la bouche de Smith était encore rouge du sang de celui qui l'a arrêté et qu'il avait mordu. Il parlait à haute voix, sans prendre garde à personne et portait son fusil d'une manière dangereuse pour tous les passants. Smith a été arrêté par un citoyen qui craignait qu'il ne causât quelque malheur avec son arme.

FILOU.—Jas. Murther, alias Murphy, a été arrêté hier dans un salon de bière, rue de la Commune, pour avoir fouillé les poches d'une Mme A. Duncan, dans un des chars de la rue Dauphine. Il avait volé un portefeuille contenant $26.

NOTES DE POLICE.—Nous n'avons trouvé, dans les registres des divers recorders, que des cas semblables à ceux qui se reproduisent chaque jour en nombre presque réglé. Aucun n'offre assez d'intérêt pour motiver une mention.

—On lit dans l'*International*:

Si l'Asie est le foyer du choléra, il a trouvé dans l'East End de Londres un lieu encore plus propice à son développement, si l'on considère les faits suivants:

Pendant une nuit de la semaine dernière, le docteur Mundell Champneys, l'officier médical de Whitechapel, fut mandé dans un des misérables quartiers de ce district, auprès d'un pauvre homme subitement atteint du choléra. Il pénètre dans une horrible maison et monte des escaliers en bois qui cèdent presque sous lui.

Le docteur ne peut rien distinguer autour lui; il faisait nuit, et le malade n'était pas assez riche pour acheter une chandelle.

M. Mundell tâta dans les ténèbres pour arriver jusqu'au coin de la chambre où gisait l'infortuné. Impossible, dans l'obscurité, d'examiner la langue du patient; le docteur lui dit de la sortir et il la tâta avec la main.

L'impression particulière du froid que le médecin éprouva, lui montra clairement que le malade se trouvait dans une période critique; il le fit transporter à l'hôpital où il mourut bientôt après.

Ce pauvre diable était fabricant de boîtes d'allumettes, et il avait à sa charge six petits enfants.

En sortant de ce bouge, le docteur entra dans une maison de Edward-street; il aperçut un patient couché sur la paille et recouvert d'un mauvais drap; il glissa la main sous la couverture afin de tâter le pouls du malade et il amena, au lieu d'une main, un pied froid et inerte; il s'aperçut avec horreur que le cadavre d'une femme—la femme de cet infortuné—gisait encore dans le même lit où le mari agonisait.

—Un avocat anglais, M. Curran, plaidait devant lord Clare, qui était assez ignorant en matière de législation.

Le noble lord interrompit M. Curran au milieu de son plaidoyer.

—Si vous appelez cela la loi, monsieur, s'écria-t-il, je puis alors brûler mes livres!

—Vous feriez mieux de les lire, mylord, répondit le sarcastique avocat.

LA CITÉ.

Londres, 11 août.

Lorsque la panique financière éclata au mai dernier, les esprits sagaces, les hommes prévoyants, concentrèrent de vives appréhensions à l'endroit des places de l'Indo-Chine. Par la nature même de leurs rapports avec la Grande-Bretagne, ces places sont plus solidaires des ébranlements de la métropole que tous les autres marchés de notre domaine colonial.

Déjà, l'année précédente, Calcutta, Delhi, Bombay et Madras avaient reçu une violente secousse de la crise cotonnière, née des excès de la spéculation, et accrue par la révolution économique, conséquence de la fin de la guerre civile aux Etats-Unis. Comment ces marchés résisteraient-ils à l'écroulement de la plupart des Compagnies de crédit fondées à Londres? Quel trouble ne résulterait pas de la suspension de l'*Agra and Masterman's Bank*, dont les comptoirs étaient répartis dans chacune de ces villes, où ils opéraient sur la plus vaste échelle? Aux yeux des plus optimistes, c'était une situation fatale entre toutes, un abîme ouvert au commerce indien tout entier, dont les désastres devaient nécessairement réagir sur le commerce britannique dans un bref délai.

Ces craintes, qui auraient été grandement justifiées au temps où l'*honorable Compagnie* régnait et gouvernait aux Indes, ne se réalisèrent pas. Les quatre présidences indiennes soutinrent bravement le choc ressenti en Europe. Sauf les sinistres de quelques banques et quelques maisons de longue date, ni Madras, ni Bombay, ni Calcutta, ne donnèrent l'exemple d'un désarroi pareil à celui dont la métropole offrit le spectacle.

Cette attitude, aussi extraordinaire que nouvelle, tient aux transformations politiques, sociales et administratives qui se sont accomplies dans notre empire indien depuis que les pouvoirs d'une compagnie de marchands ont fait retour à la couronne; depuis qu'à un népotisme étouffant et qu'à un régime inepte ont succédé un pouvoir intelligent et fort, une administration éclairée et progressive.

Par une singulière fortune, l'Inde allait profiter presqu'en même temps de deux évolutions d'ordre différent, l'une produite par la grande insurrection des Cipayes en 1857, l'autre par le blocus maritime des contrées cotonnières les plus fécondes, les Etats méridionaux de l'Union américaine. En effet, tandis que l'ordre, la sécurité et l'économie présidaient à la gestion des affaires indiennes, et changeaient les déficits chroniques du budget en un excédant remarquable, la culture du précieux textile prenait un immense développement sous les excitations de la *Supply cotton association*, de Manchester.

Il y a cette époque (1861), la plupart des centres agricoles les plus rapprochés du littoral se trouvaient reliés à la mer par des tronçons de chemins de fer; déjà, le Punjaub, où autrefois une mauvaise récolte de riz plongeait la population dans des affreuses et meurtrières disettes, pouvait recevoir des provinces voisines les substances alimentaires qui lui manquaient. Ces premiers résultats étaient trop éloquents pour que les compagnies et le gouvernement métropolitain n'en poursuivissent pas les conséquences extrêmes. On encouragea donc par des concessions de terrain, par des garanties d'intérêt, ainsi que par des allocations spéciales, la continuation des travaux commencés et l'ouverture de nouvelles lignes. On trouva sur les lieux des ouvriers dociles, moins robustes sans doute que ceux de l'Europe, mais dont les salaires étaient relativement très faibles.

Les compagnies n'eurent point à lutter contre des influences locales. L'administration les soutenait avec une volonté et des procédés sommaires tout asiatiques. Jamais les pauvres Indous n'avaient obtenu des prix aussi rémunérateurs pour leur travail, jamais ils n'avaient pu se procurer à leur bien être des sommes semblables à celles qu'ils recevaient de leur Lhear.

L'étendue du réseau ferré de l'Inde a été portée, en 1866, à 2,914 ou 4,362 milles anglais. Calcutta est soudé à Delhi par une ligne de 1,020 milles de rails. Cette distance, que les caravanes et les éléphants franchissaient qu'en trente-six jours, est maintenant franchie en trente sept heures. La ligne ouverte entre le Punjaub et Moultan est de 248 milles et se trouve en pleine activité. Calcutta, Madras et Bombay travaillent chacune à ... de 200 à 400 milles [illegible]

Jusqu'au 31 décembre dernier, les dépenses se sont élevées à [illegible]

[illegible]

Le trafic a dépassé toutes les espérances. [illegible]

[illegible]

Il est donc opéré une métamorphose véritable dans la circulation monétaire du pays, et telle place en quête d'espèces a pu s'en procurer dans les autres grands centres d'affaires, sans attendre les arrivages d'Europe, toujours incertains quant à leur date. Telles sont les causes générales auxquelles on doit la solidité des marchés indiens pendant la terrible période financière que nous venons de traverser.

J'ai dit que la somme allouée pour les travaux publics du présent exercice était de 170 millions de francs. Cette somme sera levée pour les deux tiers vingtièmes en Angleterre. C'est là le côté fâcheux de la question indienne. En temps ordinaire, un pareil drainage passerait inaperçu. Aujourd'hui, il effraye la communauté commerciale et profondément démoralisée par les embarras monétaires, et cruellement éprouvée par le prix excessif auquel la Banque royale maintient le loyer des capitaux. Des représentations très vives ont été formulées à ce sujet par la presse financière.

On a demandé au conseil de l'Inde d'ajourner ou au moins de réduire l'allocation sollicitée par les compagnies de railways. Mais le gouvernement ne semble point disposé à obtempérer à l'enquête, et il se trouve trop lié des premiers sacrifices pour ne point aller jusqu'au bout. Il espère, en effet, arriver à une diminution de son effectif militaire aux Indes du jour où cette vaste contrée sera couverte d'un réseau de lignes ferrées, et que l'embouchure du Gange et de l'Hoogly ses régiments pourront, en deux ou trois jours, atteindre les vallées du Lahore ou les sommets de l'Hymalaya. Disons en passant que le transport d'un fantassin anglais de Chatam à Madras ou Calcutta coûte 2,500 fr. à l'Etat.

Le marché se montrait très préoccupé de l'affaire indienne, lorsqu'une autre appréhension l'a saisi à la lecture d'un télégramme annonçant que la France demandait une rectification dans sa frontière du nord-est. En bons apôtres qu'ils sont, nos grands journaux ont feint de comprendre qu'il s'agissait de la ligne du Rhin et de l'absorption d'un périmètre égal à sept ou huit départements. La bourse, qui ne se pique ni d'histoire diplomatique, ni de géographie, a frémi, et toutes ses valeurs, depuis le 3 0/0 national jusqu'aux fonds étrangers et aux actions industrielles, ont éprouvé un violent mouvement rétrograde.

Aujourd'hui, on s'est rassuré quand on a su que le gouvernement impérial réclamait purement et simplement la frontière de Louis XIV, c'est-à-dire Landau, Sarrelouis, Philippeville et Marienbourg, que le traité de Paris en 1814 avait laissés à la France et que les traités de Vienne lui ravirent en 1815. Le bruit, réduit à cette expression très simple, a perdu de ses proportions menaçantes pour la paix de l'Europe, et, aujourd'hui, la bourse a repris le calme et la quiétude qu'elle avait perdue.

D'ailleurs, l'échéance du 10 qui inspirait un véritable effroi, a été traversée sans encombre, et pas un seul sinistre n'a été déclaré dans les deux dernières journées.

Une agitation commence à se manifester dans certaines grandes associations financières. Leur but est de poursuivre auprès du ministère l'adoption de mesures propres à faire sortir la Banque d'Angleterre de son terrible taux de 10 pour cent. Il y a en effet péril en la demeure, et si aucune modification ne survient bientôt, une crise commerciale formidable complétera les désastres de la dernière crise financière. Espérons que la conduite de M. Gladstone ne tardera point à recevoir une prompte et salutaire réparation.

JOHN WILKS.

ALLIANCE FRANCO-PRUSSIENNE.

Toute la presse allemande s'occupe en ce moment des résultats obtenus par la Prusse dans la rapide campagne qui s'est terminée à Nikolsburg. Mais ce que les feuilles germaniques s'efforcent surtout de faire ressortir, et nous les en louons, c'est le rôle joué par la France, c'est l'attitude gardée par son souverain, rôle et attitude qui font dire à la *Gazette de Cologne* que « Napoléon III a confondu le nombre décroissant de ses ennemis en Allemagne. »

Cet article de la *Gazette de Cologne* résume d'ailleurs parfaitement les idées hautement émises à l'heure qu'il est de l'autre côté du Rhin. Nous croyons donc devoir en citer les principaux passages.

Après avoir soumis à une appréciation sommaire le développement futur de la Prusse, la *Gazette de Cologne* parle du mouvement des esprits en France, et de la politique de l'Empereur en particulier.

«En protégeant, dit-elle, un développement en Allemagne plus conforme aux vœux de la nation, l'Empereur Napoléon n'a pas demandé d'autre récompense que celle de la gratitude d'une nation entière. Il s'est toujours appliqué à faire reconnaître et à faire donner satisfaction aux vœux légitimes des nations. Ce sera un jour son plus beau titre dans l'histoire!»

La *Gazette* reconnaît ensuite avec plaisir qu'en France des voix éclairées et généreuses commencent à se faire jour. De même que les préjugés contre l'Italie se sont calmés pour la plupart, de même les Français commencent à regretter qu'on leur ait demandé jadis d'avoir à l'égard de l'Allemagne une politique de jalousie et de rancune.

"Comment un Etat, s'écrie-t-elle, qui, sans l'Algérie et les colonies, compte trente-huit millions d'habitants, pourrait-il craindre un voisin qui, en comptant le ban et l'arrière-ban, n'en aura pas même vingt-huit millions!"

La *Gazette* aborde ensuite la question au point de vue de l'alliance franco-prussienne:

« Quiconque, dit-elle, jettera un regard sur la carte de l'Europe et de l'Italie, reconnaîtra que la prépondérance de la Russie, croissante par la force des choses, est le plus grand danger pour le développement de l'Europe. Ce danger n'a été écarté que pour peu de temps par la guerre de Crimée. La puissance la plus menacée par ce développement était la Prusse, et on considérant combien elle avait été mal limitée en 1815, il était à craindre qu'elle ne tombât de plus en plus sous la dépendance de la Russie et qu'elle ne fût obligée, de concert avec la vieille Autriche, de renouveler la sainte alliance. Napoléon III, en grand homme d'Etat, a reconnu la nécessité de fortifier la Prusse afin de la mettre en mesure de donner plus de concentration à l'Allemagne divisée. C'était en même temps l'intérêt de la France. »

Ces dernières considérations sont justes. La Prusse agrandie et forte devient, au centre de l'Europe, un rempart pour la civilisation occidentale, dont elle est une émanation. Son rôle ne saurait être un rôle hostile à la France, parce qu'il tournerait à sa confusion.

C'est de la France, en effet, qu'est parti le grand mouvement opéré à l'heure qu'il est en Allemagne, et que l'habileté politique du cabinet de Berlin a fait triompher. L'Allemagne ne pourrait donc écouter jamais la voix qui l'exciterait contre le premier auxiliaire de son indépendance, et contre la plus sûre alliée de son développement social et politique.—(*Patrie.*)

ROME ET L'ORDRE NOUVEAU.

Toutes les correspondances de Rome s'accordent, depuis quelque temps, à nous montrer les populations romaines vivement frappées des événements qui viennent de s'accomplir en Europe, et le gouvernement pontifical songeant lui-même très-sérieusement à la situation nouvelle qui lui est faite par le dernier triomphe de l'unité italienne.

Il est certain que le moment est venu pour Rome et pour la papauté de sortir de l'impasse politique où elles se sont comme réfugiées depuis la signature de la convention de 1864. Le temps des demi solutions est passé. L'avenir, que les conseillers du Vatican se sont plu longtemps à charger de toutes leurs illusions, se découvre. Ni le gouvernement romain ni les derniers auxiliaires de ses résistances ne peuvent plus méconnaître les nécessités que leur impose l'entier accomplissement des destinées de l'Italie!

L'abandon de la Vénétie par l'Autriche, c'est l'isolement complet de la Papauté temporelle dans la Péninsule. Avec les soldats autrichiens évacuant Venise et le quadrilatère, s'évanouissent pour jamais les espérances des princes détrônés. Plus d'illusions! L'Italie est libre, et sur ce vaste terrain, où une puissante nation s'ébattre pour rentrer à la vie sociale comme elle rentre à la vie politique, les divisions et les luttes vont cesser!

[illegible]

La papauté marchait la première en 1848 à la conquête de l'indépendance italienne. [illegible]

[illegible]

PIUS PP. IX

Je vous autorise très volontiers, monsieur, à faire de ma communication l'usage que vous jugerez convenable pour la défense d'une cause que vous soutenez avec tant de talent et de persévérance, et je vous prie de croire à mes sentiments les plus distingués. J. A. MARTIN

Accident du pont de la Concorde.

Voici les nouveaux renseignements que nous avons recueillis hier sur ce malheureux événement:

A la première nouvelle de ce qui se passait, M. le préfet de police s'était porté sur les lieux, afin de donner les ordres nécessaires, car le désastre ne se fut pas borné au nombre et déjà trop considérable des victimes, si de rigoureuses mesures n'eussent fait rétablir presque immédiatement la circulation.

La cause première de ce grand malheur est évidemment la violation des consignes de la part de la foule.

A l'extrémité du pont, du côté de la place, se tenaient un inspecteur divisionnaire à cheval, des officiers de paix, des gardes de Paris à cheval et un nombre suffisant de sergents de ville. A l'autre extrémité, se trouvaient également un inspecteur divisionnaire, un commissaire de police, deux officiers de paix, deux gardes de Paris et un piquet de sergents de ville.

Toutes ces mesures d'ordre furent déjouées par la violence avec laquelle, aussitôt après le feu, la foule venant de la place se porta sur le pont. Le choc fut tel que des gardes de Paris à cheval furent entraînés avec leurs chevaux et comprimés contre la grille du Palais législatif.

C'est à ce moment qu'une malheureuse femme tomba, et que, comme nous l'avons dit hier, sa chute détermina les catastrophes qui suivirent. Par un hasard dont aucune explication ne pourrait rendre compte, cette femme, qui devait succomber la première, échappa à la mort, pendant qu'au-dessus de son corps s'écrasaient les malheureux qui furent relevés sans vie.

On ne peut reproduire tous les épisodes navrants d'une pareille scène. Une femme enjambant le parapet du pont s'est soustraite et a pu fuir en courant, sans avoir conscience de ce qu'elle faisait, sur la corniche extérieure du pont. On est parvenu à la ramener saine et sauve sur le quai des Tuileries.

Jusqu'à présent, le nombre connu des victimes se décompose ainsi: huit morts transportés à la Morgue, sur lesquels sept ont été reconnus.

Vingt-et-un blessés, dont dix ont été transportés à leur domicile et onze à l'hôpital de la Charité. De ces derniers, deux ont pu sortir hier. Sur les neuf restant se trouvait une femme dont l'état paraît désespéré.

Voici les noms de quelques-uns des blessés:

M. Noël, tailleur de limes, 41, rue de la Tourelle;

M. Jules Maucourt, 39 ans, rue des Couronnes, passage des Envierges, 1;

Son frère Prosper, même domicile;

Mme Vallerand-Potier, femme de ménage, 43, rue de La Rochefoucault;

M. le comte de Brady, soixante-deux ans, rue Notre-Dame-de-Lorette, 38;

M. Pujin, lapidaire, passage de Ménilmontant, 6;

M. Mazoui, fumiste, chaus. de Ménilmontant, 73;

Mme Démocourt, rue Morot, 8;

M. Delaquette, capitaine au 6e de ligne, caserné rue de Babylone;

M. François Hamon, sous-officier au 1er régiment de grenadiers, caserné à l'Ecole-Militaire.

M. Bouzi, rue de Béranger, 25;

M. Salgel, mécanicien, rue Beethoven, 17;

M. Philomène Delcour, étudiant en droit, rue Victor-Cousin, 6;

M. Hippolyte Delacour, étudiant en médecine, rue de Savoie, 7.

On dit que seize ou vingt enfants ont été recueillis dans les postes de police sans que leurs parents les aient fait réclamer jusqu'ici.

Avons-nous besoin d'ajouter que, sur l'ordre de l'Empereur, des secours immédiats ont été envoyés aux familles nécessiteuses des blessés?

(*Patrie.*)

TÉLÉGRAPHE.

DÉPÊCHES TRANSMISES A L'ABEILLE

Nouvelles par le Câble.

BRUIT DE L'ABDICATION DU ROI DE SAXE.

LICENCIEMENT DE TROUPES ITALIENNES.

RÉVOLTE CONTRE LA TURQUIE.

Révolte contre la Russie.

VOLTE DE HENRY BEECHER.

IL DÉNONCE LE PRÉSIDENT.

Succès des Républicains dans le Maine.

GRANDE MAJORITÉ POUR EUX

Assassinat du Col. G. V. Moody.

OR ET COTON.

Nouvelles par le câble transatlantique.
A la presse associée.

Berlin, 10 sept.—La chambre haute de la diète prussienne a adopté le bill qui absout le roi d'avoir agi sans l'assentiment de cette diète dans l'affaire du budget et les besoins de l'armée avant déclaration de guerre contre l'Autriche. Ce bill a été adopté à l'unanimité.

La chambre des députés a rejeté la proposition faite par le gouvernement d'émettre soixante millions de billets du Trésor, mais a adopté un amendement qui autorise l'émission de trente millions de billets payables à un an de date.

On rapporte ici que le roi de Saxe a l'intention d'abdiquer en faveur de son fils.

Madrid, 10.—Les journaux prétendent que la reconnaissance de la reine d'Espagne à l'impératrice Eugénie, à Biarritz, avait une cause politique.

St Pétersbourg, 10.—On dit que toutes les tribus du Daghestan se sont révoltées contre l'autorité du Czar.

Florence, 10.—Le gouvernement italien a lancé un décret qui licencie 18,000 hommes de l'armée italienne.

L'Autriche a invité l'Italie à envoyer des plénipotentiaires pour conférer avec ceux de l'Autriche, dans le but d'adopter des mesures pour [illegible]

[illegible]

Londres, 10 septembre.—Les délégués de la Banque [illegible]

[illegible]

Liverpool, 10 septembre.—Le [illegible] capitaine Watropp parti de New York le 11 [illegible]

New York, 10 au soir.—[illegible]

Portland, 10.—A l'heure, le ticket républicain avait une majorité de 1000 voix en cette ville. En 1864, cette majorité était de peu de chose. D'après les apparences, la majorité de Lynch républicain sera de 2 ou 3 dans ce district jusqu'à présent. Portland a voté avant tous ce [illegible]

New York, 10.—Le coton est ferme: vente de 3,000 balles de 31 à 32 cents. La farine du Sud maintient ses prix qui sont de 10 à 16.50. Le blé est rare, mais a baissé de 3 à 5 cents. Le porc se vend lentement à 33 [illegible]. Le sucre est ferme à [illegible]. Le café [illegible]

New York, 10.—Le révérend Henry Ward Beecher a écrit une autre lettre explicative de la première sur la convention de Cleveland. Il y déclare comme opposé aux détails de la politique de reconstruction du Président.

Il ne désavoue pas sa missive de Cleveland mais, au contraire, il la justifie et la défend.

En ce qui concerne l'émeute de la Nlle Orléans, il dit que la hâte de Johnson à prendre le côté faux du massacre atroce exécuté à la Nlle Orléans est une chose choquante. La perversion et la mutilation des dépêches de Sheridan n'ont pas besoin d'être caractérisées. Je ne lui attribue pas cet acte, cependant il était de nature si criminelle et si honteuse, qu'il a comme avoué le crime en ne cherchant pas à s'en exonérer par la punition du coupable. Après cela, que dirai-je des discours faits pendant cette tournée de l'Exécutif. Sont-ils un moyen de réconciliation?

Trenton, N. J., 10.—La Législature s'est réunie en séance spéciale aujourd'hui. Le message du gouverneur Ward recommande la ratification de l'amendement constitutionnel proposé, et l'élection d'un sénateur des Etats Unis.

Portland, Me, 10, 8 30 p. m.—On a reçu les retours suivants de l'élection d'aujourd'hui:

Portland, Lynch, Rep. p le Congrès, 2,753
Sweat, Dem 1,250

Majorité républicaine 1,503

Le vote de 1864 avait été: Lynch 2,757, Sweat 1,781, majorité républicaine 976, ce qui fait un gain de 524. Le vote total est de 532 inférieur à ce qu'il fut en 1864.

Bath donne à Chamberlain, républicain, pour la place de gouverneur, une majorité de 195 contre 52, l'année dernière.

Bangor à Chamberlain, républicain, a 916 voix de majorité contre 79 l'année dernière.

Yarmouth—Chamberlain a 11 voix de majorité, contre 58 l'année dernière.

Washington, 10.—Le Senor Romero, ministre mexicain, est revenu de son tour dans l'Ouest avec le Président et ceux qui le suivaient. Romero est malade et fatigué.

Les recettes du Revenu de l'intérieur s'élevaient aujourd'hui à plus de $2,000,000.

Le phare du cap Romaine, Caroline du Sud, doit être rétabli le 29.

Augusta, Ge., 10.—Il est arrivé ici, hier, de Nashville, 50 recrues avec 20 cas de choléra. Quatre recrues sont mortes la nuit dernière. Trois nouveaux cas ont été envoyés à l'hôpital de matin.

Le gén. Tilson a ordonné que les recrues soient cantonnées à trois milles de la ville. Toutes les précautions ont été prises par les autorités municipale et militaire pour préserver la santé de la ville. Il n'y a pas de cas parmi les civils. Le fléau se borne à sévir sur les soldats.

Vicksburg, 10.—Le col. G. V. Moody a été assassiné samedi soir, à Port Gibson, Miss., pendant qu'il était à son bureau. Il a reçu dans la tête et le cou 19 chevrotines. On ne connaît pas l'assassin.

(Pour les nouvelles de la Passe, voyez l'anglais.)

— Demandons encore un coin d'excentricité à l'Angleterre.

A l'époque où Robert Stephenson, le propagateur des chemins de fer, raconte le *Saturday Review*, était au plus haut point de sa renommée, il était tellement accablé de visites partout où il allait, qu'il se décida, pour trouver la tranquillité, à ne vivre que dans son yacht.—Je voudrais, disait-il, avoir une maison sans sonnette ou sans marteau à la porte.—Mieux vaudrait, lui répondit un ami judicieux, avoir une maison sur la mer, les importuns ne viendraient pas vous obséder de leurs visites.

Stephenson prit la balle au bond et se fit construire aussitôt un yacht, où il passa presque constamment les dernières et les plus heureuses années de sa vie.

— Le maharajah de Johore, prince malais, est tout récemment, on le sait, arrivé en Angleterre. Nos voisins d'outre-Manche ont fait la bienvenue au souverain de Tumongong. C'est un des princes les plus éclairés et les plus indépendants de l'Asie orientale.

Tunkoo Abubeker séjourne maintenant à Londres. Il est âgé de trente et un ans et d'une taille élevée pour un Malais. Son extérieur est assez avantageux, ses manières tout à fait prévenantes. Il est fort intelligent, parle bien l'anglais, et l'on a tout lieu d'espérer que lui et ses sujets n'auront qu'à se féliciter de son voyage dans le Royaume-Uni. Il n'est venu demander la réparation d'aucun grief, ni porter aucune plainte contre le gouvernement de l'Inde.

— Je viens, dit-il, voir la reine Victoria, mes vieux amis d'Angleterre et m'amuser.

Le gouvernement de Johore a longtemps entretenu une flottille pour concourir avec celle Anglais à détruire la piraterie, et le gouverneur de l'Inde a fait, il y a vingt ans, présent d'une épée au père de Tunkoo-Abubeker en reconnaissance des éminents services qu'il avait rendus en exterminant les pirates.

BULLETIN FINANCIER.

Lundi soir, 10 septembre.

Nous n'avons à constater aucun changement important sur le marché général, excepté dans le maïs et la farine; le premier de ces articles a baissé et le second, par suite de forts approvisionnements, a faibli. Les ventes de coton, à cause de la rareté des qualités au-dessus de l'ordinaire, ne se sont élevées qu'à 650 balles à des prix fermes.

L'or a ouvert nominalement à 144 à 144 1/2—taux de clôture de samedi—mais, à une heure plus avancée, la hausse dans Wall street l'a fait monter et il a clos ferme à 144 3/8. L'une transaction de $2,800 a eu lieu, au Board, à 144 3/8; c'est la seule. Sur le marché, il s'est vendu $3,000, ce matin, de bonne heure, à 143 3/4, $5,000 à 144, $16,500 (1,500 et 15,000) à 144 1/4, $4,000 à 144 3/8, $35,200 (2,000, deux lots de 5,000, 5,200 et 18,000) à 144 1/2, $7,600 (2,600 et 5,000) à 144 3/4, $10,600 à 145 et $2,500 à 145¼.—Il ne s'est guère vendu d'argent américain; le prix en est de 131 à 135. Les piastres mexicaines ont été peu recherchées et valent 145 à 146.

Aucun changement, digne de remarque, ne s'est fait dans le change étranger. Les offres ont été fort limitées et il s'est préféré fort peu d'acheteurs. Les ventes de Sterling embrassent 2500 livres de bon clear, en deux lots égaux, à 149; 2000 livres de banque à 152 et 3000 livres à 152 1/2. Dans les francs, il s'est vendu 20,000 en change commercial No 1 à 3.80 et 50,000 de banquier à 3.75. Le sterling peut être coté nominalement à 147 à 148 les traites connaissements, 149 le bon clear, 150 le No 1 à première classe et 153 à 154 le change de banque; les francs, à 3.80 le commercial No 1 et 3.70 le change de banque.

Le change américain n'a point varié. Les banques ont tiré sur New York à 1/4 de prime et ont tiré d'assez fortes sommes à ce taux. On a offert peu de change commercial, il s'est vendu $6000 sur New York, à vue, à 1/8 de prime; $20,000, en deux lots égaux, au pair; $10,000 sur Boston, à quinze jours de vue, à 3/16 d'escompte, $12,000, sur Boston, à quinze jours, et $13,000, sur New York à quinze jours, à 3/8; $20,000, à vingt jours de vue, à 1/8. Au dehors, le taux sur New York, à vue, a été au pair à 1/8 de prime.

Les actions qui trouvé très peu d'acheteurs une vente de 50 actions de la banque des Citoyens s'est faite, au board, à [illegible] Sur le marché, 50 actions de la banque de l'Etat de la Louisiane se sont vendues à $31, 50 de la banque d'Amérique à 100 et 100 de la même banque à $110.

Les bons de la ville ont été extrêmement négligés [illegible]

[illegible]

BULLETIN COMMERCIAL

[illegible]

Stock en main le 1er sept [illegible]
Reçu [illegible]
" précédemment [illegible]

Expédié [illegible]
" précédemment [illegible]

Stock en main [illegible] navires non expédiés [illegible]

[illegible]

SAINDOUX.—Le marché est calme et il ne s'y fait que de petites ventes à 22¾ cts la livre de prime en tierçons et en barillets 24 cts.

DRÊCHE.—Le marché est fort calme à $1 pour celle de l'Ouest et $1 60 à $2 le boisseau pour celle du Canada.

SACS EN PITRE.—Il ne s'est pas fait de transactions aujourd'hui, mais les sacs se vendent ordinairement à 30 cts la pièce.

DIVERS.—Les pommes de terre se vendent $1 75 à $2 50 le baril, les pommes $4 à $6, les oignons $6 à $6 10, les œufs $25 à $35 le baril, les choux sont invendables.

WHISKY.—Il n'y a que peu ou point de demandes de lots ronds, et dans cet article il ne se fait que quelques affaires en détail à $1 80 à $1 90 le gallon pour l'ordinaire rectifié de l'Ouest et $2 à $2 32½ pour les marques de choix. Le whisky de la Louisiane se vend $1 25 à $2 le gall.

CAFÉ.—En bonne demande, et ventes, aujourd'hui de 100 sacs de Rio prime à 19¾ cts en or, et 100 de fair à 27¾ cts la livre en monnaie courante. Les commerçants font face aux demandes pour la campagne moyennant 27 à 28¾ cts la livre, en monnaie courante pour le Rio fair à good fair.

SEL.—Est en bonne demande. Le gros sel de Liverpool en entrepôt se vend à $2 20, à $2 25 le lot $2 25 à $2 30 le sac.

BEURRE ET FROMAGE.—Les approvisionnements de ces deux articles sont forts et la demande en est bonne à 45 à 46 cts la livre de bon beurre du Nord et 25 à 35 pour celui de l'Ouest. Le fromage, tant de l'Ouest que du Nord, se vend 17 à 18 cts.

FRET.—Continue à être fort calme. Il n'y a dans le port que très peu de navires disponibles, mais il ne se fait que bien peu d'offres pour le dehors. Les taux sont ¾ et par livre de coton sur vapeurs pour New York et 1 ct pour Boston. Le tabac sur steamers pour New York $5 par boucaut. Voiliers pour New York et Boston ¾ et par livre de coton, 50 cts par baril de farine et $1 par boucaut de tabac. Les voiliers pour Liverpool obtiennent 5/8 d par livre de coton et 47s 6d par boucaut de Tabac. Le taux pour le Havre est 1¾ par livre de coton.

Marché aux bestiaux.

Jefferson City, 11 septembre.

Arrivé, hier 100 bœufs du Texas, 18 veaux et veaux d'un an, 83 cochons pour l'Ouest et 60 moutons.

Vendu 304 bœufs du Texas, 180 veaux et veaux d'un an, 10 cochons, 135 moutons et 2 vaches à lait.

A vendre 301 bœufs du Texas, 109 veaux et veaux d'un an, 144 cochons, 302 moutons et 38 vaches à lait.

Bœufs de l'Ouest, de choix, par liv. net	—	à	—
do do 1re qualité, par liv. net	—	à	—
Bœufs du Texas de choix, par tête	35	à	50
do do 2e qualité, par tête	20	à	25
do do 3me qualité, par tête	17	à	20
Cochons de l'Ouest, par liv. gr.	10	à	15
do du pays do	8	à	9
Moutons du Texas, en lots, par tête	3	à	3 25
do du pays, par tête	—	à	—
Vaches à lait, de choix, par tête	50	à	100
Veaux d'un an, par tête	6 50	à	14

Farine, Provisions, etc.

500 barils Farine Grey Jacket XXX.
100 do do Saxony Mills XXX.
100 do do Clarksville City Mills XXX.
100 do do Belleville Star XXX.
100 do do Edgar Creek Mills XXX.
100 do do Jones' Favorite XX.
200 do do Hawthorn XX.
100 do do Belleville City Mills X.
100 do do Willow Dale X.
100 do do 13 Street Mills, superfine.
100 do do Star Mills, fine.
100 do do de maïs, sucrée, blanche.
[illegible]
A vendre par ETHELL & THOMAS.

Bureau du Quartier-Maître Assistant. [illegible]

Pour la Havane. [illegible]

Avis de société. [illegible]

LES SOUSSIGNÉS [illegible]

Grains de jardinage de Landreth. RÉCOLTE DE 1866. [illegible]

Charbon et bois de corde, à vendre par P. V. BERNARD, Passage de la Bourse, No 58.

Adolphe Boudousquié, NOTAIRE PUBLIC. [illegible]

Salon d'Huîtres et Restaurant de Frank. [illegible]

Mélasse de Cuba. Mélasse de Cuba. 500 [illegible]

A VENDRE. [illegible]

REVENU INTÉRIEUR DES ETATS-UNIS. Bureau du Percepteur du Premier District de la Louisiane. [illegible]

Rachat de Bons de la ville. [illegible]

AVIS AUX CONTRIBUABLES. Bureau des Assesseurs de Ville, Hôtel de Ville, 14 août 1866. [illegible] S. P. HARPER, Secrétaire du Bureau des Assesseurs.

Bureau de l'Assesseur. Revenu Intérieur des Etats Unis, Premier District de la Louisiane. Nlle-Orléans, 3 septembre 1866. TOUS LES CULTIVATEURS DE COTON [illegible] JAMES READY, Assesseur du 1er District de la Louisiane.

Bureau du commissaire des vivres, RUE JULIE, No 188. Nlle-Orléans, Lne, 3 sept. 1866. DES propositions cachetées, en duplicata, accompagnées d'une copie de cet avis, seront reçues, à ce bureau, jusqu'au 14 septembre 1866, à midi, pour fournir au département des vivres des Etats-Unis cinq mille (5,000) livres de tabac (Plug Tobacco) [illegible] A. BECKWITH, Brt. Brig. Gén. et com. des vivres.

MORTS,
A l'Asile des Soldats de la Louisiane, à Mandeville:
—Le 22 août 1866, de consomption, M. JOHN MULHARE, de la Cie C, du 7e Rég. de Volontaires de la Louisiane, né à Bannaher, comté de Kings (Irlande), et âgé de 52 ans.
—Le 31 août 1866, de congestion des poumons, LEOPOLD TRINQUIER, porte-drapeau du 30e Rég. de Volontaires de la Louisiane, né en France et âgé d'environ 40 ans.

Décédée hier, 10 septembre, à 3 heures P. M. LOUISE CÉCILE FRIES, âgée de 9 ans et demi. Les amis et connaissances des familles Fries et Grulla sont priés, sans autre invitation, d'assister à l'enterrement qui aura lieu aujourd'hui à 5 heures P. M. Le convoi partira du No 249, rue Villeré, entre Ursulines et Hôpital.

Décédé hier, à 10 heures du soir, à l'âge de 21 ans, M. CHARLES VIVANT. Les amis et connaissances de la famille sont priés d'assister, sans autre invitation, à l'enterrement qui aura lieu ce soir. Le convoi partira à 4 heures et demie précises de la rue Dumaine, entre Robertson et Claiborne, où le corps est exposé. De la part de sa famille.

Décédée, hier, à 7 1/2 heures du matin, à l'âge de 3 ans et 6 jours, LAURA, fille unique de Vicente Alvarez et de Louise Emilie Laurent. Les amis et connaissances de la famille sont priés d'assister à son enterrement, qui partira AUJOURD'HUI, à 10 heures du matin, de la maison de ses parents, rue Royale, No 220.

Falleció ayer, á las 7 1/2 de la mañana, LAURA, hija única de VICENTE ALVAREZ y de LUISA E. LAURENT. Se suplica á los amigos de la familia se sirvan asistir a su entierro que tendra lugar hoy, á las 10 de la mañana, desde la casa de sus padres, calle de Royale, No 220.

Avis. [illegible]

Taxes d'Etat. DERNIER MOIS POUR PAYER LES TAXES. Aux Contribuables du Deuxième District. [illegible]

RIZ DE LA LOUISIANE. [illegible]

Epaules, Saindoux, Porc, &c. [illegible]

Maréchal-Ferrant. [illegible]

PERDU. [illegible]

COLISEUM, 51 rue Bienville [illegible]

Avis. [illegible]

Champagne. Champagne. [illegible] Vve Moignon & F. Labarde.

Demande de Domestique. ON demande [illegible]

On demande [illegible]

CHARBON, EN GROS ET EN DÉTAIL [illegible]

A Vendre, sur la Levée, au pied de la rue du Quartier, 200 CORDES DE BOIS DE FRÊNE [illegible]

Avis. [illegible]

Huile de saindoux, porc, &c. 10 BARILS [illegible] A vendre par OSCAR BERCIER.

Banque First National de la Nouvelle-Orléans. *Nouvelle-Orléans, 5 septembre 1866.* AVIS est donné que le certificat No 119, de cette banque [illegible] D. B. FORBES, caissier.

Banque du Commerce. Département des Travaux Hydrauliques, 17 août 1866. LES plombiers sont prévenus, à leurs risques, de ne faire aucune connexion aux tuyaux de cette compagnie sans en avoir obtenu l'autorisation au bureau, rue Dryades, entre les rues Canal et Commune. WM J. McCULLOH, Surintendant.

Demande de gardienne d'enfant. ON demande une française comme gardienne d'enfant, habile dans le travail, qui puisse présenter de bonnes recommandations. S'adresser au bureau de l'Abeille.

Tapis, Rideaux, Nattes, &c. NOUS avons reçu dernièrement un bel assortiment d'Etoffes à rideaux, telles que satin de laine, reps, damas laine, et dentelles, de différentes qualités, Brandebourgs, corniches, bandes, flèches, &c., &c. Tapis de toile et de toutes qualités. Toiles cirées, nattes et tout ce qui se rattache notre genre de commerce. Nous offrons les articles à un grand détail. A. BROUSSEAU & Co Importateurs.

PERDU. LE 23 courant, dans le voisinage de la Poste, le mandat suivant, endossé au protêt pour non acceptation, savoir: Un mandat tiré par Jno L. Hope sur Hunt & Macaulay, Nouvelle-Orléans, daté de New York, le 29 juillet 1866, de la somme de $3,660, payable à 30 jours de date, endossé par Jno L. Hope, W. H. Williamson Dancy F. McGrath, et par Armstead & Bradley, passé à l'ordre de J. L. Delery, caissier. Le public est prévenu de ne point négocier le dit mandat, et la personne qui l'a trouvé est priée de vouloir bien le remettre à la Banque des Citoyens ou à E. BOUNY, Notaire, 43 Passage de la Bourse.

AVIS. A LOUER pour un an ou plus, une excellente TERRE à l'abri des crevasses. Pour connaître les conditions, s'adresser sur les lieux, à AD. RINCK, huit milles au-dessous d'Alger, paroisse d'Orléans ou A la Nlle Orléans, à M. L. TERRASSE, chez M. Bachelier, marchand de semences, rue Ursulines, entre Levée et Chartres.

GUERLAIN, PARFUMEUR, Paris, 15 rue de la Paix, Paris.

Bureau de l'Avocat Assistant de Ville. No 70, rue St-Louis. Nouvelle-Orléans, 8 septembre 1866. I—Les contribuables en défaut pour la taxe de 1865, qui désirent éviter les frais de poursuites, sont priés de s'empresser de satisfaire les réclamations formées contre eux. II—Les débiteurs par jugements, voudront bien s'acquitter promptement au bureau du shérif, dans le cours du mois. III—Les personnes qui réclament l'exemption ou le remboursement, dans le cas où leurs biens ont été en la possession fédérale et qui ont jusqu'ici négligé de faire application à cette fin et de produire les preuves à l'appui, voudront bien former leur demande, aussitôt que possible, conformément à l'ordonnance No 151, N. S. IV—Les comptes de taxes, non payés le 1er octobre, seront subséquemment mis en cour et la propriété affectée sera saisie et vendue sommairement. V—Conformément à l'ordonnance No 26 N. S., des mesures seront prises en même temps pour la mise à exécution des "writs" jusqu'ici suspendus. VI—Les personnes en défaut sont priées de s'adresser de 10 heures A. M. à 3 heures P. M. M. BERMUDEZ, Avocat assistant de ville.

Institution et Académie militaire DE L'ÉTAT DE LA LOUISIANE. (The Louisiana State Seminary of Learning and Military Academy.) PRÈS D'ALEXANDRIA, FONDÉE ET SOUTENUE PAR L'ÉTAT DE LA LOUISIANE. La sixième session commence le premier LUNDI de septembre prochain et expire le 30 juin 1867. Professeurs. DAVID F. BOYD, Surintendant et professeur de langues anciennes et de littérature anglaise. RICHARD M. VENABLE, professeur de génie. JOHN A. A. WEST, professeur de mathématiques et commandant des élèves. JEAN PIERRE BELLIER, professeur de langues modernes et de littérature. EDWARD CUNNINGHAM, professeur d'histoire naturelle. JOHN R. PAGE, M. D., professeur de chimie, de minéralogie et de géologie. JAMES W. WILSON, M. D., professeur d'anatomie, de physiologie et d'hygiène. JAMES M. BOYD, A. M., professeur adjoint de langues anciennes et de littérature. ROBERT E. RIVES, A. M., [illegible] Cours des études. [illegible] Admission des Elèves. [illegible] Dépenses par session de dix mois. [illegible] D. F. BOYD, Surintendant. Bureau de Poste d'Alexandria, Lne.

AVIS SPÉCIAL. [illegible]

Avis de Société. [illegible]

AVIS. [illegible]

Divers! Divers!! Divers!!! [illegible] J. B. VANHORN.

AVIS AUX ENTREPRENEURS. [illegible]

Vendre, pour clore une consignation, 80,000 CIGARES DE LA HAVANE [illegible] Vve Moignon & F. Labarde.

POUR BORDEAUX. [illegible] W. R. BUDDENDORFF.

AVIS. DEUX ou plusieurs messieurs pourront trouver des appartements garnis élégants et une pension de première classe aux meilleures conditions [illegible]

LIQUIDATION POSITIVE POUR CAUSE DE DÉPART. M. J. REBATTU a l'honneur d'annoncer à ses amis et au public en général qu'à partir de cette date il liquidera son stock de marchandises sèches [illegible] J. REBATTU, rue Ste-Anne, entre Chartres et Royale, No 53.

DIVERS à vendre pour [illegible] St EMILION, CANTENAC, LISTRAC, COTES DE BOURG, [illegible] RYE WHISKY [illegible] J. J. HERR, Coin Orléans et Nouvelle-Levée.

A VENDRE. Une bonne barrouche à quatre places et un excellent cheval. S'adresser à M. J. Batré, sellier, rue Bourbon, No 205, entre Dumaine et St Philippe.

TRANSFERT DE MAGASIN. Mr. O. DUHAMEL, Opticien, a transféré son magasin du No 40, rue de Chartres, au coin des rues Bienville et Chartres.

CHAMPAGNE Charles FARRE. SIX CENTS caisses vins de Sillery, Cabinet et Impérial en grandes et demi bouteilles. A vendre en lots par J. J. HERR, Coin Orléans et Levée.

Avis Spécial. Nlle-Orléans, 7 septembre 1866. Bureau de la Compagnie d'Assurance de Londres et du Lancashire. LE taux des primes d'assurance étant réduit par le Bureau des Assureurs, cette Compagnie est prête à prendre des risques sur toute espèce de propriétés et à se conformer au nouveau tarif. Escompte aux taux courant, d'après le tarif. Par ordre du Bureau. JOHN T. HEATH, Secrétaire.

VACHE TROUVÉE. Une VACHE ET SON VEAU sont entrés chez le soussigné dans la journée du 3 septembre. Le propriétaire peut les réclamer en s'adressant au soussigné et en payant les frais. JEAN LACOURÈGE, Rue Gasquet, entre St-Patrick et Bernadotte.

JUSTE FONTAINE *Courtier*, No 19, rue Royale, entre Canal et Douane. Il achète et vend des propriétés foncières, loue des maisons, perçoit les loyers, se charge du paiement des taxes et à toujours des fonds illimités à prêter sur hypothèque.

SPECTACLES. Théâtre St-Charles. Propriétaires: Ben De Bar & E. Eddy. SAISON PRÉLIMINAIRE, Seconde Semaine des Menestrels de Duprez & Benedict. GRAND CONCERT ETHIOPIEN tous les soirs de cette semaine. Représentation tous les SAMEDIS A MIDI. Enfants moitié prix.

Mr C. DUHAMEL, Opticien, A transporté son magasin No 40, rue de Chartres, au coin des rues Chartres et Bienville, au-dessus du précédent, occupé par Mr A. Fatzig.

C. CAVAROC & CO., NÉGOCIANTS-COMMISSIONNAIRES, 116 RUE ROYALE. Avances libérales Sur consignations de coton et autres produits. A nos amis de LIVERPOOL, HAVRE ET BORDEAUX. CHANGE A vendre à terme, à la convenance des Acheteurs, sur [illegible]

VINS FINS [illegible] VIN ROUGE EN CAISSES. [illegible] VIN ROUGE EN BARRIQUES. [illegible] ROUSSILLON, CAHORS. [illegible] VIN DE BOURGOGNE. [illegible] HUILE D'OLIVE J. PLAGNIOL. [illegible] SARDINES A L'HUILE. [illegible] EAUX-DE-VIE. [illegible]

J. H. H. HEDGES, MOULIN A COTON ET PIQUERIE, RUE TCHOUPITOULAS, No 391, Entre les rues Thalie et Terpsichore, au pied de la rue Hunter. [illegible]

DROGUES, MÉDICAMENTS PEINTURES, HUILES, ETC. CUSACHS & OGDEN, Encoignure Royale et St-Philippe, IMPORTATEURS ET MARCHANDS EN GROS DE Drogues, Médicaments, Peintures, Huiles, Huiles essentielles, etc. Ont constamment en main un assortiment complet des articles ci-dessus. Aussi des Tous articles pour TEINTURIERS, DISTILLATEURS, PARFUMEURS, PEINTRES, &c, &c. Aussi—INDIGO Guatemala et BOUCHONS de toutes grandeurs et qualités.

VIN DE CHAMPAGNE De la célèbre marque de Charles Heidsieck & Co, à Reims. LE soussigné a été nommé seul agent pour l'importation de cette célèbre marque [illegible] AUGUSTE COUTURIÉ, No 37, rue Vieille-Levée.

L. H. RICHARD, COMMISSIONNAIRE ET IMPORTATEUR de marchandises sèches, anglaises, françaises et allemandes, a transféré son magasin du No 48, rue de Chartres au No 40, rue Vieille-Levée, entre Douane et Bienville. Maison de commission à Paris, No 18, Passage Saulnier.

MALADIES. M. F. GAUDIOZ, pharmacien élève de l'Ecole de Paris, rappelle à ses amis et au public qu'il continue, comme par le passé, à traiter les maladies secrètes et de la peau. Toutes les maladies syphilitiques (anciennes et récentes), les écoulements, ulcérations, plaies, démangeaisons, dartres, boutons, pertes blanches, et toutes les maladies provenant d'un sang vicié (chez les deux sexes) sont traitées avec le plus grand succès depuis dix années consécutives. Guérison certaine de la gale (itching) en deux jours. F. GAUDIOZ, pharmacien, encoignure Orléans et Bourbon.

Dr. T. ANTOINE, MÉDECIN FRANÇAIS, Ancien praticien de 30 années, Traite par la connaissance certaine des causes primitives et efficientes de toutes les maladies, particulièrement les maladies graves, épidémiques et chroniques. 79, rue Bourbon, entre Douane et Bienville.

LE soussigné ayant acheté les écuries bien connues du Dr. Elliott, au No 71 rue Baronne, s'exprime sa reconnaissance pour le patronage libéral qu'on a jusqu'à ce jour accordé à cet endroit, et espère mériter, par l'attention régulière qu'il mettra à son travail, la continuation de ce patronage. On trouvera constamment à cet établissement de beaux harnais, des chevaux de manture et des juments à vendre, ainsi que des voitures (simples ou doubles) à louer. On donne le plus grand soin aux chevaux des particuliers. GEO. W. LEONARD.

Le Docteur A. LANDRY, DE LA FACULTÉ DE MÉDECINE DE PARIS, a fixé sa résidence à la Nouvelle-Orléans; No 64, rue du Maine, encoignure Royale.